

E-Journal KINSHASA **1**an

Tri-hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité - 2^{ème} année - n°0100 du samedi 05 décembre 2020-
Fondateur : EALE IKABE - Directeur de la publication : BONA MASANU - Tel. : +243840748000 - e-mail: agencetempslibre@gmail.com
- Facebook: EJournal Kinshasa - youtube : E télé temps libre (cliquez et s'abonner gratuitement) - www.e-journal.info

Adieu VGE, l'ami de l'ex-Zaïre



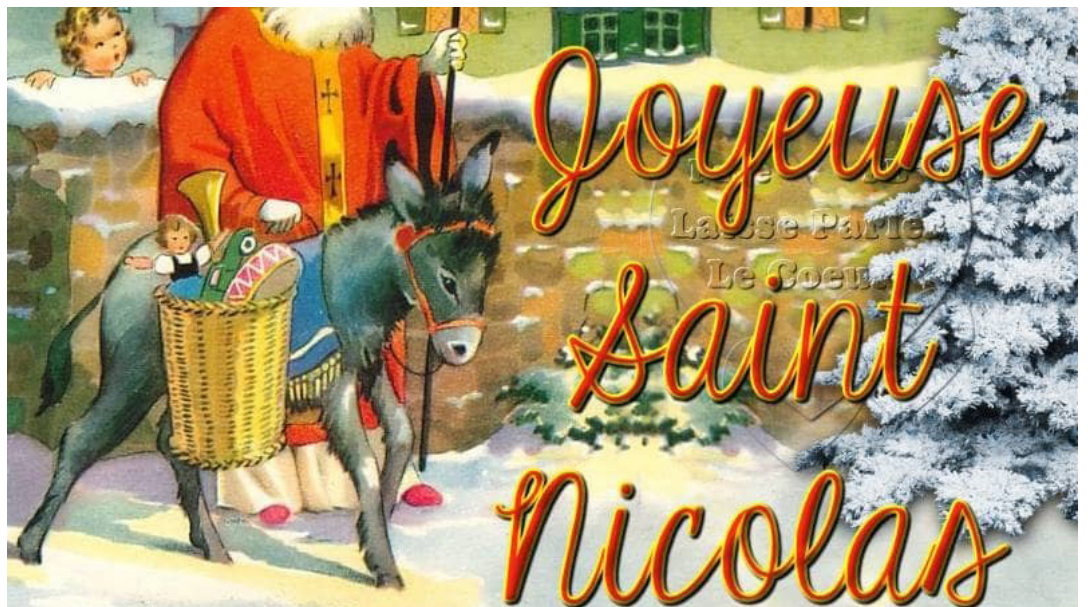
Editorial

Adieu VGE

L'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing a tiré sa révérence, mercredi 2 décembre, à 94 ans. Durant son règne, il a fait montre de son amour pour l'ex-Zaïre. Il avait aidé le Zaïre à maintenir son unité face à la rébellion venue d'Angola. Les soldats français sont intervenus à Kolwezi pour éradiquer cette rébellion. La coopération militaire avec le Zaïre était à son meilleur niveau. Le pays de Mobutu a été l'un de tous premiers pays africains à acquérir des avions de chasse mirage 2000. Le président français viendra à Kinshasa avec l'avion Concorde et participera à un meeting au stade Tata Raphaël, ex- du 20 mai. Les années VGE étaient celles de bonne amitié avec le Zaïre. Joseph-Désiré Mobutu était toujours le bienvenu en France et les Zaïrois étaient bien traités en France. Sa mort rappelle tous ces bons souvenirs. Raison pour laquelle ceux qui ont vécu ses années de règne ne manquent pas des mots pour lui rendre des hommages mérités.

EIKB65

Démarrage de l'Expo-photos de Tabu-Ley



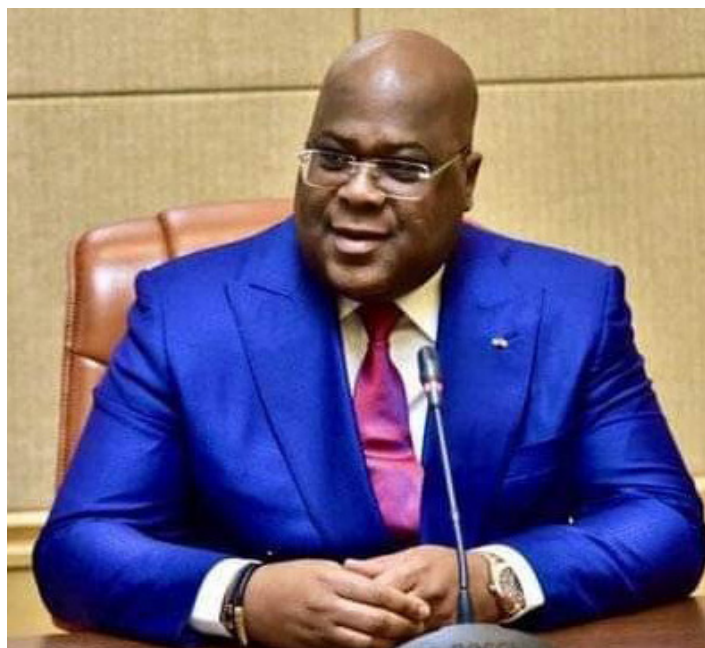
Adresse à la nation annoncée dimanche

Que va dire Félix Tshisekedi ?

« Le président de la République, Félix Tshisekedi s'exprimera ce dimanche » a annoncé la radio Top Congo, qui a cité une source proche du secrétariat technique des consultations nationales. D'après la même source, le chef de l'Etat dévoilera l'option qu'il a finalement levée, à l'issue de ses consultations, dans cette adresse qui sera historique. Ce que confirme ce qu'avait déjà annoncé la direction de communication de la présidence qui confirmait que le travail de compilation des mémorandums déposés par les différents délégués aux consultations présidentielles ont pris fin depuis le 3 décembre.

Les consultations présidentielles finies, l'adresse du chef de l'Etat était très attendue. Les analystes ne s'étaient empêchés pas de voir que les choses se corser sur l'issue de ces consultations. Ainsi, Félix Tshisekedi chercherait à trouver des solutions pour trouver une issue paisible avec son prédécesseur dont les partisans ont saisi les parrains de l'accord politique l'ayant porté au pouvoir. Dans ce cas, il est clair que le chef de l'Etat serait

en train de se rendre compte de la gravité de sa mesure prise pour s'émanciper de la coalition au pouvoir, pourtant gage de la survie de l'alternance politique que le pays a connue en janvier 2019. Pour le moment, l'issue des consultations est hypothétique et leur



initiateur semble foncer tout droit vers l'inconnu. C'est un inconnu à plusieurs têtes. Faut-il dissoudre l'Assemblée nationale? Difficile parce qu'il lui faudra le contreseing du premier ministre issu de la majorité parlementaire qu'il veut contourner. L'autre option est la désignation d'un informateur pour identifier une nouvelle majorité au Parlement et recomposer le gouvernement. C'est difficile aussi car il faudra la démission de

l'actuel gouvernement, majoritairement dominé par le FCC.

La troisième option est l'organisation des élections anticipées en cas de la dissolution de l'Assemblée nationale. Avec quelle Ceni? C'est l'autre dilemme de Tshisekedi. C'est

dans cette optique que les gouverneurs de province ont proposé au président de "réfléchir profondément" sur la suite à réserver à la coalition. L'unique chance d'une sortie heureuse dans cette crise, c'est exploiter l'option de l'Union sacrée de la nation pour qu'elle soit une union utile et nécessaire au développement de la RDC. Pour le moment, l'inconnu est devant Tshisekedi.

RK

Sommaire

Que va dire Félix Tshisekedi ? (P.2)

La RDC accueille le Forum parlementaire de la SADC (P.3)

Assemblée nationale : Jeanine Mabunda ou le pari raté de Kabila (P.4)

Valéry Giscard d'Estaing, un ami du Zaïre s'éteint (P.5)

Communiqué conjoint franco-zaïrois, le 9 août 1975 (P.6)

Quelques heures, une chroniqueuse de "TPMP" lâche une bombe sur l'ex-président français ! (P.7)

L'exposition-photos au Musée national de la RDC en hors-d'œuvre (Pp.8-9)

Le gouverneur Gentiny Ngobila honore la mémoire de Grand Kallé (P.10)

Koffi Olomide, "meilleur auteur-compositeur d'expression francophone de la RDC", élu par une structure canadienne (P.12)

La RDC accueille le Forum parlementaire de la SADC



La RDC a abrité, vendredi 4 décembre, la 48e session de l'Assemblée plénière du Forum parlementaire de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC). La présidente de l'Assemblée nationale congolaise, Jeanine Mabunda, désignée présidente de ce forum, a, dans son discours d'ouverture, plaidé pour une solidarité de la sous-région pour faire face à la pandémie de Covid-19.

« Ces assises se tiennent en mode virtuel du fait de la pandémie de covid-19 qui restreint de mouvements et des contacts physiques. Il y a lieu de nous rappeler aujourd'hui l'impact sanitaire, l'impact économique et l'impact social du coronavirus sur

le quotidien du citoyen de la SADC que nous représentons et ce, avec une attention particulière qui constitue déjà une catégorie vulnérable se trouvant dans une situation précaire. Pour y faire face, il nous faudra donc une solidarité agissante et des solutions innovantes », a conseillé Jeanine Mabunda.

Elle a mis un accent particulier sur l'intérêt général de la population. « Nos populations ne cessent de nous interpellier au sujet de leur entente impatiente de l'amélioration de leur condition de vie, il y a moyen d'y contribuer et de faire progresser le programme de développement de l'intégration régionale de la SADC. Nous ne

l'ignorons pas, la majorité des populations de nos espaces géographiques est constituée des jeunes. Ces dividendes démographiques seront un atout pour la SADC ou une bombe si nous ne leur offrons pas de nouvelles opportunités. Il est donc nécessaire de définir des cadres appropriés pour cette nouvelle génération ». En outre, elle a soutenu que « la tenue de ces assises en mode virtuel démontre qu'il faut innover et nous invite donc à nous impliquer plus dans la nouvelle technologie de l'information et de la télécommunication ». À l'issue de ces travaux, Jeanine Mabunda dirigera pour un mandat de deux ans, cette institution qui est l'une des 9 que compte la SADC.

E-Journal KINSHASA

Bihebdomadaire en ligne

Autorisation de paraître

04/MIP/0029/95

Dépôt légal

09629571

Fondateur

Jean-Pierre EALE Ikabe

Société éditrice

ATL SARL

Directeur de publication

Bona MASANU Mukoko

+243892641124

Directeur de rédaction

Herman Bangi

+243997298314

Secrétaire de rédaction

Ricky KAPIAMBA

+243851104381

Correspondants

Mike Malanda

Dieudonné Yangumba (Rtnc)

Patrick Eale

Asimba Bathy

Paris

Henri Mukoko

Jean-Claude Mass Monbong

+33612795774

Schengen

Alain Schwartz

Allemagne

Boose Dary

Mbandaka

Peter Kogerengbo

E-radio FM 100

Hôtel de la poste

Av Bonsomi/Mbandaka 1

Caricaturiste

Djeis Djemba

Infographiste

Wise Media Agency

Collaboration

Lino Debrazeau

Accord partenariat

Top Congo

Congoweb

AfricaNews

CMCT

Crayon noir

EventsRDC

Relations publiques

Roger Nsita

Régie Pub Schengen

Eloges Communication

+32475719058

Adresse : Croisement av. ex-

24 Novembre / Mbomu –

immeuble Kin Béton

Email : agencetempslibre@gmail.com

redaction@e-journal.info

Site : www.e-journal.info

Facebook : E-Journal

Kinshasa

Whatsapp : +243812266592

MBOTÉ SOURIEZ

Disponible sur www.mbote-souriez.com Téléchargement gratuit

Assemblée nationale

Jeanine Mabunda ou le pari raté de Kabila

Son ascension à la tête de l'Assemblée nationale, cette institution d'une importance capitale, avait suscité beaucoup d'espoirs chez nombre d'observateurs, tant elle était perçue comme capable d'insuffler un nouveau souffle à même d'apporter un renouveau à la Chambre basse. L'institution avait longtemps souffert du manque de la hauteur de la part de son prédécesseur. Lequel se comportait plus en lieutenant de Kabila, visiblement parvenu là pour ne servir que les intérêts de son maître à penser. L'avènement de Jeanine

Mabunda au perchoir en cette période d'alternance, était alors annoncée comme une brise venue pour trancher avec le climat délétère du passé. C'était alors méconnaître les plans secrets de Kabila en plaçant cette fois-ci non un lieutenant mais une caporale qu'il pourrait bien caporaliser. Mais aussi ignorer carrément les limites de cette dame - loin d'être une femme de poigne dont certains observateurs pensaient à

tort qu'elle pouvait avoir la carrure d'une Angela Merker. La comparaison est, reconnaissons-le, assez osée. C'est sans nul doute au regard de l'espoir suscité par sa personne que d'aucuns la voyaient même comme probable première descendante d'Eve à



occuper la fonction de premier ministre, chef du gouvernement. On a dû déchanter !

La désillusion n'a pas tardé à poindre à l'horizon, quand on l'a vue se pointer à l'Assemblée nationale pour sa prise de fonction, arborant l'effigie de Kabila sur son tailleur : preuve de militantisme jamais vu auparavant pour une aussi haute autorité. Le décor était ainsi planté. On s'est vite rendu à l'évidence : on aura à faire à une militante

placée au perchoir pour encore donner du blé à moudre aux personnes qui commençaient à déchanter. On l'apercevra plus tard sur une photo à Kingakati dans l'attente d'être reçue par le sénateur Kabila en compagnie d'autres sociétaires du FCC alignés à la queue leu leu telle un quidam.

Plus aucun doute n'était permis sur le rôle que devait jouer Mabunda à la tête de cette institution. Son point-presse faisant suite à l'intervention du chef de l'État à Londres, a donné le ton. Jamais dans notre pays un chef de l'État n'avait été aussi tancé par un chef de corps, comme l'a été Félix Tshisekedi ce jour-là. "N'est pas juriste qui veut", assènera cette caporale de Kabila qui jouait là la partition justifiant ce pourquoi elle est parvenue à ce niveau. Dans l'élan de la mission lui confiée, elle autorisera surnoisement à un député de manquer d'égards au président de la République. Peut-on le dire autrement ? "Le président est inconscient", c'est la phrase autorisée par Mabunda à Naweji et il s'en est suivi un

tolle provoqué par cette attitude irrévérencieuse d'un parlementaire. On frôla de peu la catastrophe, d'autant que les partisans du président de la République étaient descendus en nombre au siège du parlement bien décidés à en découdre avec l'infortuné Naweji, qui sous la bénédiction de sa protectrice, a failli en faire les frais pour avoir franchi le rubicon.

Viendra ensuite l'épisode Jean-Marc Kabund que Mabunda fera défenestrier en toute irrégularité. Ce dernier étant devenu un caillou dans ses talons, de part les dénonciations fort à propos du président a.i. de l'UDPS, lesquelles sont aujourd'hui en quelque sorte à la base de la pétition contre le bureau de l'Assemblée nationale. Oui le flou autour de la gestion opaque des finances de l'institution est l'aiguillon de la pétition dont on a eu vent. Dans ses entrefaites, on en oublierait presque son combat en sourdine avec son compère du Sénat sur la mise en accusation du président de la République : en somme un pari raté de Kabila !

Patrick Eale

E-Journal KINSHASA

Mot du fondateur

Report cocktail dînatoire d'anniversaire

A cause de protocole sanitaire, Covid-19 oblige, nos partenaires, invités et amis du groupe EJK nous ont demandé de reporter notre rencontre de partage et d'échanges prévue le 12 décembre 2020. Dans l'attente de cette rencontre, nous tenons à vous remercier pour vos soutien et accompagnement durant notre première année d'existence et surtout votre fidélité jusqu'à notre numéro 100e édition (mercredi 2 décembre). Vous et nous continuerons à danser ensemble la rumba. Mille fois merci.

Valéry Giscard d'Estaing, un ami du Zaïre s'éteint

L'ancien président français, Valéry Giscard d'Estaing est décédé, mercredi 2 décembre, rassasié des jours. Il est mort à 94 ans. L'occasion pour le monde entier, particulièrement le continent africain de lui rendre hommage pour tous les souvenirs de ce qu'il a fait pour certains Etats africains. Les Congolais, alors Zaïrois, se rappellent que durant son règne ils ont été très respectés en France au point qu'ils avaient plusieurs facilités dans l'obtention des documents de séjour. Il était là, aux côtés du Léopard du Zaïre, pendant ses années de gloire. Durant son mandat, la France a été particulièrement active pour protéger ses intérêts économiques en Afrique, parfois au prix d'accords très inconfortables avec certains régimes. Ainsi, entre 1977 et 1981, l'armée française est intervenue au Zaïre (l'actuelle RDC), en Mauritanie, au Tchad, en Centrafrique.

Le Zaïre n'est pas dans la « zone d'influence » de la France. Mais lorsqu'une rébellion, soutenue par l'Angola, éclate dans la province du Shaba, ses alliés – Etats-Unis et Belgique – tardent à soutenir le président Mobutu. Lequel n'est plus en odeur de sainteté. Son régime de plus en plus dictatorial, sa répression féroce, ses mises à l'écart des cadres du pays les plus compétents, assortis d'une corruption abyssale, en sont les causes.

L'intervention militaire la plus emblématique est celle de Kolwezi au Zaïre en 1978, lorsque les parachutistes français sautent sur la ville pour protéger 3 000 ressortissants Français et Belges pris en otages par des rebelles. Si



l'opération, tant sur le plan militaire que politique, est un succès, au final, la France échoue à s'imposer comme un partenaire essentiel du Zaïre.

« Dans cette ville, il y avait beaucoup de ressortissants européens, notamment des Français et des Belges. Le président Mobutu demande de l'aide en disant que ces rebelles sont pro-soviétiques », a raconté un journaliste. « Il y a eu des massacres dans cette ville : 700 civils tués dont une centaine d'Européens. C'est à ce moment-là que Valéry Giscard d'Estaing lance le raid sur Kolwezi : 400 parachutistes de la Légion étrangère réussissent à prendre la ville en 24 heures », ajoute Nicolas

Germain. Le 9 août 1975, en descendant de la passerelle du Concorde qui le conduit au Zaïre, M. Giscard d'Estaing arrive, ce jeudi, chez l'un des géants du continent africain. C'est aussi le premier Etat extérieur à l'ancien empire français

auquel le président de la République rend visite depuis son entrée en charge. Par sa population, ses prodigieuses ressources minérales et hydro-électriques, son rôle sur le continent et dans le tiers-monde, le Zaïre justifie cette priorité. Kinshasa, voulant diversifier les participations étrangères à son économie et prendre du champ à l'égard des Etats-Unis, ne peut qu'apprécier cette visite. Hostile, comme son hôte, à toute allégeance à un « bloc », le général Mobutu se flatte d'entretenir de bonnes relations avec Washington - en dépit de la récente brouille très vite dénouée à propos du « complot américain » - et de plus en plus avec Pékin. De ses voyages

en Chine, le chef de l'Etat zaïrois a rapporté une vive admiration pour les activités de « mobilisation des masses » autour d'un chef exalté à la façon du président Mao. Seul le Togo, en Afrique subsaharienne, a organisé à ce jour un culte aussi éclatant du « timonier national ». Cette pratique s'exerce dans le cadre du retour à l'« authenticité ». Les rapports entre la France et le Zaïre ne posent pas de problèmes majeurs.

Jouissant généralement d'une cote de sympathie due - au moins à l'origine - au souci de faire pièce, tout en utilisant sa langue, à l'ancien colonisateur, les Français n'ont encore qu'une place modeste dans le pays. Deux cents techniciens et cent trente enseignants sont au service de Kinshasa, tandis que le Fonds d'aide et de coopération (FAC) trouve à s'employer dans l'agriculture et qu'Électricité de France joue un rôle apprécié d'ingénieur-conseil. Paradoxalement, depuis que Kinshasa a quitté, en avril 1972, l'Organisation commune africaine et malgache (OCAM), ses relations avec Paris se sont encore améliorées. Le Zaïre supportait mal, en effet, d'être traité, au sein du "club francophone", sur un pied d'égalité avec des Etats beaucoup moins riches et moins peuplés qui se situaient trop, à ses yeux, dans l'orbite politique française.

R.K avec le journal Le Monde

Communiqué conjoint franco-zaïrois

Kinshasa, le 9 août 1975

Sur invitation du citoyen Mobutu Sese seko Kuku Ngbendu wa za banga, président-fondateur du Mouvement populaire de la révolution, président de la République, le président de la République française, monsieur Valéry Giscard d'Estaing, accompagné de madame Giscard d'Estaing, a effectué une visite officielle en République du Zaïre, du 7 au 9 août 1975. Au cours de son séjour, le président de la République française et les personnalités qui l'accompagnaient ont visité quelques-unes de grandes réalisations de la 2ème République. A Kinshasa, à N'sele comme à Inga, le président de la République française a pu apprécier les efforts inlassables du peuple zaïrois dans les domaines industriel, économique et social.

Pendant son séjour zaïrois, le président Valéry Giscard d'Estaing a été l'objet de la part du peuple zaïrois, d'un accueil particulièrement chaleureux, symbole de l'hospitalité coutumière et des sentiments d'amitié que le peuple du Zaïre nourrit à l'égard de celui de France.

Le président Valéry Giscard d'Estaing et le citoyen Mobutu Sese seko, président-fondateur du Mouvement Populaire de la Révolution, président de la République, ont eu plusieurs entretiens auxquels ont pris part : - du côté français : M. Abelin, ministre de la coopération, M. Segard, ministre du commerce extérieur, M. Pierre-Brossolette, secrétaire général de la présidence de la République française, M. Ross, ambassadeur de France au Zaïre. - du côté zaïrois : le citoyen Mandungu Bula Nyati, commissaire d'Etat aux affaires étrangères et à la coopération, la citoyenne Mataankumu wa Bowango, commissaire d'Etat au commerce, le citoyen Bisengimana Bwema, directeur du bureau présidentiel, le citoyen Napela Kinduelu, ambassadeur du Zaïre à paris.

Dans une atmosphère d'amitié et de compréhension mutuelles, les deux présidents ont passé en revue les relations bilatérales franco-zaïroises et procédé à un échange de vues sur les principaux problèmes politiques et économiques internationaux. S'agissant des rapports bilatéraux les deux chefs d'Etat ont exprimé leur satisfaction de l'état actuel de la coopération entre les deux pays et ont réaffirmé leur ferme volonté de donner à celle-ci une ampleur et une orientation nouvelles. Les deux chefs d'Etat ont apprécié les efforts déjà entrepris dans les domaines de la coopération technique, culturelle et scientifique et ont décidé d'accentuer notamment l'action engagée dans le domaine de la formation des cadres et dans celui de l'enseignement supérieur.

Les liens économiques et commerciaux entre la France et le Zaïre ont aussi fait l'objet d'un examen approfondi. La participation de la France aux projets envisagés par le Zaïre pour son développement a été étudiée. Deux opérations ont notamment été décidées : la construction d'un réseau de communications par satellite pour la télévision et le téléphone et l'implantation à la N'sele d'industries agro-alimentaires.

Les deux chefs d'Etat ont décidé de contribuer en commun à la solution des problèmes posés par la commercialisation du cuivre. Dans cette perspective, un accord d'achat à long terme de cuivre zaïrois par la France sera conclu entre les organismes intéressés des deux pays. D'autre part, les deux gouvernements s'efforceront de faciliter une réunion exploratoire de toutes les parties intéressées à la conclusion d'un accord multinational sur le cuivre. En ce qui concerne la situation internationale actuelle, les deux chefs d'Etat ont examiné les

problèmes relatifs à la paix et à la sécurité internationales, au rôle des Nations-unies, au désarmement, à la décolonisation, à un nouvel ordre économique international et au problème de l'énergie. Ils ont constaté avec satisfaction la convergence de leurs vues sur les principaux problèmes internationaux et ont réaffirmé leur attachement aux principes fondamentaux de la charte des Nations-unies. Les deux présidents ont souligné que l'organisation des Nations-unies constitue un instrument irremplaçable pour la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationale.

Ils se sont félicités de constater que s'affirme en Europe un mouvement vers la détente et la normalisation des rapports entre l'est et l'ouest. La récente conférence européenne d'Helsinki illustre de façon significative cette évolution. La situation au Proche-Orient a aussi retenu l'attention des deux chefs d'Etat. Ils estiment qu'une paix véritable et durable dans cette région implique le respect des résolutions des Nations-unies et reconnaissent de ce fait, au même titre, les droits des palestiniens, et la nécessité pour Israël de posséder les frontières reconnues sûres et garanties.

Abordant les problèmes de la décolonisation, les deux chefs d'Etat ont réaffirmé leur foi dans le droit des peuples à l'autodétermination. Au moment où la paix est rétablie dans les pays de la péninsule indochinoise, ils formulent des vœux pour le bonheur et la prospérité de leurs peuples et le renforcement de leur indépendance. Ils expriment les mêmes souhaits aux pays d'Afrique ayant nouvellement accédé à l'indépendance, après avoir éliminé les dernières traces du colonialisme et du racisme. De même, ils rappellent leur commune réprobation de la politique de l'apartheid en Afrique australe. Ils notent la contribution importante apportée par l'organisation de l'Unité africaine dans le raffermissement des liens de solidarité des peuples africains en lutte pour leur libération économique et sociale. Les deux présidents ont exprimé leur inquiétude devant l'aggravation de la situation en Angola et ont formulé l'espoir que l'indépendance interviendrait dans le calme. Ayant procédé à un échange de vues sur les grands problèmes économiques internationaux, les deux chefs d'Etat ont souligné leur attachement au droit des peuples de disposer souverainement de leurs ressources naturelles pour leur développement. Ils se prononcent pour l'élimination de l'inégalité dans les rapports économiques internationaux et pour le développement d'une coopération juste, égalitaire et mutuellement avantageuse entre tous les Etats. Ils constatent leur identité de vues sur la nécessité d'assurer une juste rémunération des matières premières. Ils formulent le vœu de voir tous les pays conjuguer leurs efforts pour la réalisation de cet objectif selon les orientations définies dans les différentes instances de l'organisation des Nations-unies.

Les deux chefs d'Etat ont souhaité la reprise rapide du dialogue sur l'énergie, les matières premières et le développement qui a été amorcé à l'initiative du président de la République française en avril 1975 à Paris. Les deux chefs d'Etat ont décidé la poursuite de contacts réguliers et de consultations politiques sur les principaux problèmes internationaux d'intérêt commun. Le président de la République française a remercié le président fondateur du MPR, président de la République, la citoyenne maman Mobutu Sese seko et la population zaïroise tout entière, regroupée au sein du Mouvement Populaire de la Révolution de l'incomparable hospitalité qui lui a été accordée ainsi qu'à madame Giscard d'Estaing.

Décès de Valéry Giscard d'Estaing

Quelques heures, une chroniqueuse de "TPMP" lâche une bombe sur l'ex-président français !

Après un séjour à l'hôpital pour insuffisance cardiaque, l'ancien chef d'État, Valéry Giscard d'Estaing, s'est finalement éteint dans sa propriété d'Authon dans le Loir-et-Cher, selon son entourage, "entouré de sa famille", comme le précisent nos confrères d'Europe 1. Si l'homme politique était marié depuis 1952 à Anne-Aymone Sauvage de Brantes, la mère de ses quatre enfants, il a dû essuyer plusieurs rumeurs

de liaisons...
Les noms de Lady Diana,



Madame Anne Aynemone
épouse de VGE

de l'actrice Marlène Jobert

ou encore Brigitte Bardot ont fait surface. Ce soir, jeudi 3 décembre, sur le plateau de "Touche pas à mon poste", les chroniqueurs de Cyril Hanouna se sont exprimés sur le décès de l'ancien président de la république. Mais alors que le papa de Lino et Bianca demande à Isabelle Morini-Bosc de prendre la parole, cette dernière avoue qu'elle a déjà rencontré Valéry Giscard d'Estaing. Ce fut lors d'un long trajet en voiture, de plus de 100

kilomètres durant lequel l'ancien chef de l'État aurait dragué Isabelle Morini-Bosc. Cette dernière n'aurait pas eu le temps de dire un seul mot. Au moment de descendre du véhicule, Valéry Giscard d'Estaing lui aurait presque reproché son attitude. En tout cas, une chose est sûre, Isabelle a avoué avec franchise qu'elle le trouvait à son goût et qu'elle n'aurait pas été contre une histoire avec lui.

B.M.

Bio-express

Valéry Giscard d'Estaing est né le 2 février 1926 à Coblenz en Allemagne. Fils d'un haut fonctionnaire, il grandit au sein d'une fratrie de cinq enfants.

Diplômé de l'Ecole Polytechnique et de l'ENA, il débute sa carrière en 1951 au sein de l'Inspection générale des Finances. En 1956, il s'engage dans la politique et est élu député du Puy-de-Dôme.

En 1959, il est nommé secrétaire d'État aux Finances dans le gouvernement Michel Debré, puis, en 1962, ministre des Finances et des Affaires économiques dans le gouvernement Georges Pompidou (1962-1966). En 1969, il est à nouveau nommé à cette même fonction dans le gouvernement de Jacques Chaban-Delmas, puis en 1972 dans celui de Pierre Messmer.

Elu président de la République à 48 ans, réformateur et moderniste, Valéry Giscard d'Estaing effectue un septennat (1974-1981) avec bon nombre de changements



à la clé : abaissement de la majorité à 18 ans, légalisation de l'avortement, divorce par consentement mutuel ou encore simplification du protocole de l'Élysée. Paradoxalement, cet ancien ministre des

Finances et de l'Économie, sous Charles de Gaulle puis sous Georges Pompidou, rencontrera des difficultés dans le domaine économique.

Confronté aux deux chocs pétroliers de 1973 et 1979, cet inspecteur des Finances de formation ne pourra que regretter la fin de la période de forte croissance des Trente Glorieuses et l'arrivée du chômage de masse.

Pro-européen depuis toujours, Valéry Giscard d'Estaing travaille à un rapprochement durable entre la France et l'Allemagne. Si sa réélection semble assurée en 1981, c'est sans compter sur des révélations gênantes : Maurice Papon, son ministre du Budget, était responsable de la déportation des Juifs sous le régime de Vichy.

Après avoir présidé l'UDF (1988-1996), où il

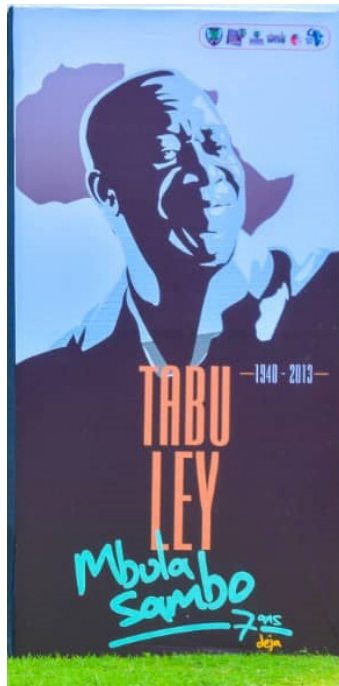
a été élu député du Puy-de-Dôme et président du Conseil régional d'Auvergne, Valéry Giscard d'Estaing est élu à l'Académie française, en 2003, en tant qu'écrivain. Le 14 septembre 2020, Valéry Giscard d'Estaing est hospitalisé à l'hôpital Georges-Pompidou, à Paris. Le 2 décembre 2020, Valéry Giscard d'Estaing meurt à l'âge de 94 ans dans sa propriété d'Authon dans le Loir-et-Cher, des suites de la Covid-19.

Côté vie privée, Valéry Giscard d'Estaing épouse Anne-Aymone Sauvage de Brantes en décembre 1952. Le couple a quatre enfants ; Valérie-Anne (1953), Henri (1956), Louis (1958) et Jacinte (1960). Le 16 janvier 2018, Jacinte Giscard d'Estaing décède des suites d'une longue maladie à l'âge de 57 ans.

B.M.

Hommage/Célébration du 7e anniversaire de la mort de Tabu Ley

L'exposition-photos au Musée national de la RDC en hors-d'œuvre



Le ton de la commémoration des 7 ans de la disparition de l'icône musicale Rochereau Tabu Ley a été donné jeudi par le vernissage de l'exposition-photos au Musée national de la RDC. Cérémonie au cours de laquelle ont pris part notamment outre le ministre de la Culture et des arts, Jean Marie Lukudji, la commissaire générale chargée de la Culture et des arts, Yvette Tabu, par ailleurs fille du défunt, le Pr Yoka Lye Mudaba, directeur général de l'Institut national des arts (Ina). L'exposition en hors-d'œuvre de cette semaine commémorative a permis de remettre à la surface de la mémoire "Tabu Ley à travers le temps" qui en est d'ailleurs l'intitulé. Jean Marie Lukudji a, à cette

occasion, remercié Festi-Ley (les organisateurs) pour cette initiative que s'est réapproprié le gouvernement qui voudrait rendre un hommage appuyé à celui qui, durant des décennies entières, s'est appliqué à égayer la communauté même de lointaines

l'utile à l'agréable ».

"Tabu Ley s'était démarqué par la maîtrise non seulement du lingala parlé, mais surtout écrit", a-t-il déclaré, avant de solliciter l'intégration de Tabu Ley dans les programmes scolaires, précisément dans la littérature. Il a mis en



contrées par la chanson. Car, a-t-il dit, «d'autres citoyens du monde reconnaissent la RDC à travers la musique de Tabu Ley». Pour sa part, Yvette Tabu, commissaire provincial en charge de la Culture et des arts, s'est dit honorée par cette cérémonie qui expose les œuvres de cette icône de la musique congolaise, affirmant que son image telle que illustrée à travers cette exposition, vaut mille mots ». Auparavant, le Pr. Yoka Lye Mudaba, en guise de témoignage, a vanté les qualités morales, intellectuelles et artistiques de cet artiste qui « savait par sa voix lier

exergue un passage contenu dans un tube trié parmi tant d'autres «Mosolo ezali fungola ya bomengo, mais yango pe ya cimetière» (L'argent est la clé du bonheur mais peut aussi ouvrir les portes du cimetière) comme pensée philosophique de haute facture : une vérité implacable qui s'impose au commun de mortels. Avant de s'interroger pourquoi ne pas finalement réaliser un film sur la vie et l'œuvre de Tabu Ley ?

Visite du gouverneur Gentiny Ngobila Mbaka sur le site d'exposition Par ailleurs, le gouverneur

de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka a également visité l'exposition des archives photos de l'artiste-musicien Pascal Tabu Ley Rochereau, en compagnie des membres du gouvernement provincial de Kinshasa. Cette activité, organisée par le ministère provincial de la Culture et arts, a pour objectif d'honorer la mémoire de ce monument de la musique congolaise que bon nombre des mélomanes appelaient affectueusement Seigneur Tabu Ley. Selon le programme des festivités, il s'est tenu une messe d'actions

Suite en page 9



Hommage/Célébration du 7e anniversaire de la mort de Tabu Ley

L'exposition-photos au Musée national de la RDC en hors-d'œuvre

Suite de la page 8

de grâces, jeudi à la cathédrale Notre Dame de Lingwala, et le vendredi, la pose de la première pierre du monument dédié à Tabu Ley et Luambo Makiadi à la 12ème rue dans la commune de Limete, par le gouverneur Gentiny Ngobila. Ce programme

est clôturé par une soirée d'enregistrement « Gala Prime » au Show Buzz

innovation pour ce 7ème anniversaire du Festival Ley, qui a aussi connu un

manière de rafraîchir les murs, c'est toute une mémoire illustrée. Et les photos de Tabu Ley paraissent ici comme une sorte de marque déposée. « Nous devons désormais reparcourir sa musique, arriver à étudier Tabu Ley dans nos écoles de musique, nos enfants doivent apprendre la philosophie de Tabu Ley », a souhaité le DG de l'INA.

Bona MASANU



Le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a pris part à l'exposition des photos de l'artiste Musicien Pascal Tabu Ley, organisée jeudi 03 décembre 2020, au musée national, dans la grande

concours scientifique des encadreurs de l'institut national des arts -INA. Pour le professeur Yoka Lye, le musée doit rester désormais, un lieu de reconstitution de nos identités culturelles car une photo est une



Après Pépé Kallé et Tabu Ley

Le gouverneur Gentiny Ngobila honore la mémoire de Grand Kallé

Le 16 décembre prochain, Grand Kallé aurait totalisé 90 ans d'existence. Pour lui rendre un hommage mérité, surtout pour ce qu'il a fait pour son pays de son vivant, E-journal, qui organise les manifestations commémoratives de l'anniversaire de naissance de Grand Kallé, a sollicité l'accompagnement et le soutien du gouverneur

de la ville de Kinshasa, ville où ce musicien, natif de Matadi, a fait sa carrière musicale. La demande a été

acceptée. Le gouverneur Gentiny Ngobila n'a pas probablement voulu être injuste. Ainsi, après avoir honoré Pépé Kallé

et Seigneur Tabu Ley, il sera là ce 16 décembre pour rendre un hommage mérité à Grand Kallé. L'organisateur de l'événement est prêt pour que la manifestation soit une réussite.

En date du 30 novembre, E-journal a signé un contrat de partenariat avec la succession de Grand Kallé, représentée par son liquidateur Nono Kabasele, pour la tenue de ces manifestations.



Pour avoir utilisé la chanson « indépendance Cha Cha » sans autorisation

La succession de Grand Kallé en justice contre Vodacom

Plusieurs fois accusée par les artistes comme les culturels pour usurpation de droit d'auteur des œuvres d'esprits ou encore utilisation frauduleuse des œuvres artistiques, Vodacom Congo est de nouveau en justice. Cette société de télécommunication est cette fois-ci accusée en justice par la famille de l'artiste musicien Joseph Athanase Kabasele, connu sous le nom célèbre de « Grand Kallé » pour avoir diffusé la chanson « Table Ronde » et « Indépendance Cha Cha » durant la seconde moitié du mois de juin et début juillet sans autorisation préalable de la famille biologique de son auteur, compositeur et interprète. L'affaire déjà en justice

est passée en première audience publique devant le tribunal de Commerce de Kinshasa Gombe en date du 07 août dernier sous le numéro RCE 6537. La société sud-Africaine trempée dans la magouille dans ce domaine compte brandir son argument légendaire : « la corruption » pour venir à bout de la famille Kabasele. Une source bien introduite chez Vodacom Congo. Des méthodes anciennes intolérables dans le contexte actuel voulu un État de droit prôné par Félix Tshisekedi Tshilombo, le Chef de l'Etat.

Pour l'heure, la famille Kabasele exige des dommages et intérêts de l'ordre de 15 millions de dollars américains. « Il n'est pas question de

baissier les bras, Vodacom Congo a trop abusé des artistes Congolais, justice doit être faite. » nous confie un membre de la famille artistique du grand Kallé encore en vie.

Vodacom Congo, récidiviste !

La société de télécommunication Vodacom Congo dont l'image est déjà ternie par ses piètres capacités de servir ses abonnés à travers la qualité de ses différents services n'est pas à son premier forfait du genre. L'on se rappellera de l'affaire Charly KADIMA DG de l'agence Avalon et propriétaire du concept « Miss Congo » que Vodacom Congo a voulu escroquer. N'eut été la vigilance et la témérité de ce compatriote à ester en justice, il ne serait

jamais rétabli dans ses droits et dédommagé. Pareil pour l'artiste international ivoirien May Way dont l'œuvre « Miss Lolo » a été exploitée en clandestinité par Vodacom Congo pendant plusieurs années. L'artiste avait porté plainte contre cette nébuleuse Vodacom qui fait la honte dans la sphère des sociétés de télécommunication au Congo de TSHISEKEDI. Les cas sont légions.

Ici, une question mérite d'être posée. Jusqu'où Vodacom Congo continuera-t-elle à abuser des artistes et leurs œuvres d'esprits ? La réponse est dans l'issue de ce procès dont plusieurs projecteurs sont désormais braqués dessus. Nous y reviendrons !

Liberteactu.com

Babeth Etienne : la 2e épouse de Johnny Hallyday fait une révélation glaçante dans TPMP, toute l'équipe perturbée...

Mercredi 2 décembre 2020, Babeth Etienne, la seconde épouse de Johnny Hallyday était invitée sur le plateau de l'émission "Touche pas à mon poste". La plus discrète des compagnes du rockeur s'est livrée sur leur mariage, sur leur rupture à cause d'une certaine Nathalie Baye... mais aussi sur le décès de Johnny Hallyday. Si Johnny Hallyday était réputé pour sa musique et sa voix rauque, il est aussi connu pour son amour pour les femmes... Nous savons que le rockeur a été marié à Sylvie Vartan, la mère de David Hallyday, à Adeline Blondieau et à Laetitia Hallyday, mère de ses filles Jade et Joy. Tout le monde sait également qu'il a été en couple avec Nathalie Baye, mère de sa fille Laura Smet. En revanche, peu de gens savent qu'il a également été marié à une certaine Elisabeth Etienne, dite Babeth Etienne. Trois ans après le décès du rockeur, la plus discrète des compagnes de Johnny Hallyday se confie dans un livre intitulé "Je me souviens de nous". Interrogée par Closer à

l'occasion de la sortie de cet ouvrage, Babeth Etienne vient d'ailleurs de faire une surprenante révélation au sujet de

leur union a été célébrée à Los Angeles, le 1er décembre 1981.

Six mois après leur mariage, Johnny Hallyday

Il y a quelques années, Johnny Hallyday avait d'ailleurs eu quelques mots tendres pour sa seconde épouse :



Laetitia Hallyday...

Babeth Etienne fait une douloureuse confidence au sujet de Nathalie Baye

Ce mercredi 2 décembre 2020, Babeth Etienne était l'invitée de Cyril Hanouna sur le plateau de "Touche pas à mon poste". L'occasion pour elle de conter leur rencontre à Paris, leur escapade à Londres quelques jours après cette rencontre et le début de leur romance en Ecosse. Babeth Etienne a également expliqué que, lassée des écarts de Johnny, elle avait fui à Los Angeles. Le rockeur s'est alors empressé de la rejoindre pour la demander en mariage et

reparti en France, quitte Babeth Etienne... pour Nathalie Baye ! Nous sommes en juin 1982, et Babeth Etienne l'apprend par la presse. "C'est un cataclysme intérieur, je n'y crois pas... j'ai dû mal à parler, j'ai dû mal à réagir, je suis effondrée..." explique Babeth Etienne face à Cyril Hanouna qui lui demande quelle a été sa réaction face à ce gros coup dur. Et Babeth Etienne d'ajouter : "Je suis partie sur la pointe des pieds, de la même façon que je suis entrée dans sa vie. Vous savez ce qui me caractérise c'est ma discrétion".

Babeth Etienne perd les deux amours de sa vie le même jour...

"Lorsque nous avons divorcé, elle n'a pas essayé de profiter de la situation. Avec le recul, je m'aperçois qu'elle a été l'une des femmes les plus dignes de ma vie". À la fin de son intervention sur TPMP, Babeth Etienne a également révélé qu'elle a été mariée et que le père de son fils est d'ailleurs décédé le même jour que Johnny Hallyday. Une triste anecdote qui a insufflé un vent de stupeur sur le plateau. Médusés et choqués, les chroniqueurs ont sagement écouté Babeth Etienne terminer son récit : "C'est horrible. Ce sont des coïncidences qui sont absolument hallucinantes..."

Lu pour vous par B.M.

Remerciements

Les familles Mangaya, Akele et Eale Ikabe

Etant encore dans la douleur vous présente leur sincères remerciements aux familles respectives, aux amis et connaissances ainsi qu'aux paroissiens de Saint Joseph pour le soutien moral, accompagnement et compassion à l'occasion du décès à Paris le 19 novembre 2020 de Joséphine Mangaya Mondenge Zozo (Retraitée de la BCDC et catéchèse) et inhumé à Kinshasa le 29 novembre 2020.

Dieu a donné, Dieu a repris.

Pour la famille

Jean Pierre Eale Ikabe (Papa d' Azize)

Koffi Olomide, "meilleur auteur-compositeur d'expression francophone de la RDC", élu par une structure canadienne

Après avoir regagné ses pénates, en provenance de la Tanzanie où il a finalisé sa collaboration avec Diamond Platnumz, l'artiste-musicien Koffi Olomide a animé une conférence de presse le jeudi 3 décembre à l'hôtel Memling. Plusieurs questions ont été abordées lors de l'échange entre le patron du Quartier latin international et les représentants des médias présents. En préambule, Koffi Olomide a fait savoir que la structure canadienne «Cent tambours mille trompettes», en collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), lui a décerné le trophée de meilleur auteur compositeur d'expression francophone en RDC.

A cette occasion, il est prévue une soirée de gala francophone toujours dans le même hôtel le 5 décembre. Pour ce faire, Koffi Olomide, qui a récemment perdu sa mère, a promis d'inviter d'autres musiciens à ce concert, notamment Gaz Fabilous, Gaz Mawete, Robinho Mundibu et Fally Ipupa, présent à cette conférence. Par ailleurs, évoquant son concert qui était programmé au U-Arena, à Paris, Koffi Olomide a déclaré qu'il est postposé, comme tous les spectacles prévus en Europe, à cause de la Covid-19. « Mon patron, mon producteur, est

abattu puisqu'il doit refaire la promotion. Mais nous avons trouvé une date

ce qui se fait actuellement Koffi Olomide estime que la donne a changé. «

du « Tshatsho » s'est lancé dans la réalisation des singles. Ne se



: le 27 novembre 2021. Mais dans un format de distanciation sociale », a-t-il annoncé.

Revenant au passage sur le décès de sa génitrice, essuyant quelques larmes, il a remercié l'ensemble de la presse congolaise pour tout ce qu'elle a fait pour « Maman Amy » durant cette dure période. A la question de savoir s'il a retrouvé la force nécessaire pour remonter sur scène, il a ces mots : « Là où elle est, elle est en train de me dire vas-y. Elle est partie, elle ne fera plus de pondu. Pour elle, je vais trouver toujours la force qu'il faut. Merci de m'avoir aidé, de m'avoir façonné. Je te dois tout maman ».

La Rumba, le Tshatsho et la musique actuelle
Portant un jugement sur

Aujourd'hui la musique a changé et le système aussi. Actuellement, on ne parle plus de texte et de qualité. C'est le nombre de vues qui compte. Je suis effectivement bébé dans ce monde, je dois encore apprendre », a-t-il relevé. A propos du clip de la chanson « Waah » en featuring avec la star tanzanienne Diamond Platnumz, qui a atteint 1 million de vues en seulement 8 heures, Koffi Olomide a indiqué : « J'étais en Tanzanie, les vues sont venues me trouver là-bas. Je ne me laisserai pas emporter dans ce jeu-là. Je suis en train de subir Internet. Plus on a de la stratégie, plus on a des vues, mais le talent reste vrai ».

C'est en 2015 que l'artiste a sorti « 13e Apôtre », son tout dernier album. Et depuis, le concepteur

considérant pas comme un musicien jouant de la rumba au sens pur, Koffi Olomide encourage ceux qui sont dans la démarche d'inscrire la rumba au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, mais se dit non concerné. « Je salue les personnes qui font cette démarche, mais Je ne suis pas partie prenante. La vie n'est pas un concept stéréotypé », a-t-il fait remarquer, la fermeté dans le ton, précisant que son style n'est pas la rumba mais plutôt du « Tshatsho ». Pour lui, la rumba fut le style musical des artistes comme Grand Kallé et Tabu Ley. Mais, actuellement, a fait savoir Koffi Olomide, tout le monde fait, comme lui, du Tshatsho.

B.M.

Linafoot D1 : Le TP Mazembe à Kinshasa sans Trésor Mputu

En prévision de deux matches du championnat qui les attendent dans la capitale, les Corbeaux du TP Mazembe ont effectué le voyage de Lubumbashi vers la capitale de la RDC dans l'après-midi de jeudi 3 décembre. Les coéquipiers de Patou Kabangu vont affronter tour à tour le Racing Club de Kinshasa et le FC Renaissance. Tout commence ce samedi

par le duel contre le Racing qui se porte moins bien depuis le début de la saison. Et le mardi prochain, les Lushois seront en face du FC



Renaissance qui alterne le bon et le moins bon. Pour ce match, Dragan Cvetcovic et Kasongo Ngandu vont encore composer sans Trésor Mputu, resté à Lubumbashi, c'était déjà le cas pour le match de Kolwezi contre l'AS Simba (0-3.). C'est un groupe de 21 joueurs qu'a choisi le staff technique, pour l'objectif 6 à Kinshasa.

B.M.

PSG : Tuchel a un plan pour relancer Mbappé

Considéré comme l'un des meilleurs joueurs au monde, Kylian Mbappé inquiète de plus en plus. La star du Paris Saint-Germain est en effet très décevante depuis le début de la saison. Que se passe-t-il avec Kylian Mbappé ? Le prodige du football français avait impressionné tout le monde avec son explosion au plus haut niveau, mais semble connaître sa première période de crise, à 21 ans. Il affiche actuellement neuf buts au compteur... mais aucun en Ligue des Champions ! Pour retrouver le dernier but de la star du Paris Saint-Germain dans la compétition européenne, il faut remonter au 11 décembre 2019. D'ailleurs, avant la rencontre cruciale de Ligue des Champions face à Manchester United, Thomas Tuchel a rappelé à l'ordre son attaquant. « J'ai appris cette stat, je suis très surpris. Je ne



peux pas expliquer cette stat, parce que Kylian a tout pour marquer à tous les niveaux, et bien sûr en C1 » a expliqué le coach du PSG. « C'est une longue période en effet, c'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles on a que six points. On va essayer de l'aider à atteindre le meilleur niveau possible », a promis l'allemand du Paris Saint-Germain.

Mbappé mis au repos face à Montpellier ?

Mais plus que sa réussite devant les buts, c'est son jeu qui est pointé

du doigt. Kylian Mbappé n'est plus aussi tranchant qu'auparavant, rate des passes, pêche par individualisme... et semble désormais vivre dans l'ombre de Neymar qui, à l'inverse de Mbappé, est éblouissant depuis le début de la saison. En conférence de presse ce vendredi, Thomas Tuchel a ainsi été invité à réagir à la longue période disette du numéro 7 du Paris Saint-Germain.

« Est-ce qu'on doit faire souffler Mbappé ? On doit décider aujourd'hui, dans ma tête, il y a

plusieurs possibilités, on a la responsabilité pour mardi » a expliqué le coach du PSG, à la veille du déplacement à Montpellier en Ligue 1. « Pour Kylian, je suis très calme, il a fait un bon match, il a fait un meilleur match même que quand parfois il marque, il a eu beaucoup d'impact, il a fait beaucoup de sprints défensifs et offensifs. Ça va venir s'il continue comme ça. Je suis content de sa performance. On va créer des occasions pour lui. Il peut être très calme. Je le suis ». On devrait ainsi savoir au cours de prochaines heures si Mbappé sera sur le terrain face à Montpellier, ou si Tuchel lui accordera du repos en vue de la rencontre de Ligue des Champions face à Istanbul Basaksehir. Si d'ailleurs Mbappé ne marque pas face aux Turcs, il aura fait une saison 2020 blanche sur la scène européenne.

B.M.

Kabasele Tshamala Joseph alias Kalle Jeff : le père de la musique congolaise moderne

Monument de la musique congolaise moderne, Joseph Kabasele est celui qui a révolutionné cette musique en la calquant sur le modèle des orchestres afro-cubains et qui a également gratifié des mélomanes des œuvres d'anthologie. Plus de trois décennies après sa mort, sa mémoire n'est pas honoré à sa juste valeur.

Jeunesse

Né le 16 décembre 1930 à Pala Bala, près de la ville de Matadi, Joseph Kabasele est le fils d'André Tshamala et d'Hortense Malula, la sœur du Cardinal Joseph Malula. Il s'installe une semaine après sa naissance à Léopoldville dans la commune de Kinshasa. Il débute ses études primaires en 1938 au collège Saint Joseph et poursuit celles de post-primaires à l'école moyenne Saint

Raphaël (Ecomorph). Il fait ses premiers pas dans la musique comme

Carrière musicale

Affronté à la vie active, Kabasele œuvre comme



préchantre dans la chorale Sainte Anne et à l'église Saint Pierre aux débuts des années 40. Suite à un grave écart de conduite, il est renvoyé de l'école en troisième année avec tous ses collègues.

sténo-dactylo dans plusieurs entreprises de la place avant sa rencontre avec Georges Dula qui va l'incorporer dans son groupe OTC, la voix de la concorde en 1950.

Il rejoint les éditions Opika de Moussa Benathar en 1951 où il trouve les musiciens tels Labo Gabriel, Zacharie Elenga, Déchaud Mwamba, Tino Baroza, Depe, Tauwani, Boyimbo Gobi et plus tard Nico va les rejoindre. Joseph Kabasele se distingue dans les enregistrements des chansons du guitariste Zacharie Elenga dit Jhimmy comme Onduruwe, maboko na likolo, Banninga, baninga ; Nakombo ya Jhimmy putulu emata, etc. Il signe

ses premiers titres Nga na yo se liwa et Kalle Kato avec le groupe Bana Opika, des sociétaires de cette maison d'édition.

L'African Jazz

Joseph Kabasele crée en 1953 l'orchestre African Jazz en incorporant les tam tam tetela, le ngongi. Entouré d'Albert Taumani (maracas, chœurs), Kabondo (guitare acoustique), Lucie Eyenga (voix, chœurs), Tino Baroza (guitare électrique), Isaac Musekiwa (trompette) et Mwena (contrebasse), il fait recours au talent de deux grands saxophonistes comme le zimbabwéen Isaac Musekiwa et le belge Fud Candrix. Ils sont ensuite rejoints par le compositeur et guitariste virtuose Nicolas Kasanda aka Dr Nico. Le succès est au rendez-vous avec des œuvres comme Parafifi, Nzela mosika et African Jazz.

La création de l'Ok Jazz

La suprématie de l'African Jazz est remise en cause par l'émergence d'un nouveau groupe Ok Jazz composé des musiciens des éditions Loningisa tels Franco, Rossignol, Essous, Vicky, Delalune, Pandi, Dessouin, Roitelet, etc. Bon nombre de Kinois adoptent l'innovation apportée par l'Ok Jazz dont le rythme puise dans les musiques du terroir.

Suite en page 15



Kabasele Tshamala Joseph alias Kalle Jeff : le père de la musique congolaise moderne

Suite en page 15

La situation de l'African Jazz s'aggrave avec la faillite des éditions Opika en 1957 et l'orchestre perd du terrain au profit de ses concurrents directs, Ok Jazz et Rock'A Mambo. Joseph Kabasele rejoint les éditions Esengo et refait surface avec le soutien des ténors de cette écurie. Cet attelage, African Jazz et Rock'A Mambo, va donner à la musique congolaise des œuvres d'anthologie.

Indépendance cha cha

Lors de la Table Ronde du 25 janvier 1960 à Bruxelles (Belgique), Joseph Kabasele est invité avec le groupe de musiciens constitué de Vicky Longomba, Roger Izeidi, Dr Nico, Déchaud Mwamba, Petit Pierre Yantula, Brazzos pour agrémenter les moments de détente des délégués congolais.

Grand Kallé Jeff et L'African Jazz jouent pour la circonstance le soir même à l'hôtel Plaza de Bruxelles les titres « Table Ronde » et « Indépendance cha cha », devenu un hymne à la liberté pour les pays africains accédant à l'indépendance.

Ces deux titres ainsi que « Lumumba », « Congo se ya biso », « Bilombe ba gagné » (Les meilleurs ont gagné) témoignent de son engagement politique. Ils seront enregistrés, entre autres, avec des artistes

de talent comme Roger Izeidi (maracas, voix), Vicky Longomba (voix) / Ko I Yo ». En 1961, Joseph Kabasele se brouille de nouveau



ou encore Manu Dibango (piano).

Joseph Kabasélé, le producteur

La même année 1960, Joseph Kabasélé se lance dans la production musicale. Il fonde alors le label Surboum African Jazz qui produira, outre ses propres œuvres avec L'African Jazz, celles de divers artistes et groupes : TP OK Jazz de François Luambo Makiadi dit Franco, Orchestre African Fiesta avec Tabu Ley Rochereau, Dechaud et Paul « Paulins » Mizélé ou encore Manu Dibango et Pepito dans « Nago Nago

avec ses musiciens Nico, Déchaud, Rochereau ; il recrute d'autres musiciens tels Tino Baroza, Dicky, Edo Clari, Mwena et entreprend un nouveau voyage à Bruxelles. Il enrôle Manu Dibango et le groupe enregistre des chansons telles Lolo Brigida, Mayele mabe, Africa bola ngongi, etc. de son côté, Nico crée une autre aile African Jazz avec Déchaud, Rochereau, Depuissant, Willy Mbembe, etc.

Les deux ailes se réconcilient en 1962 et l'orchestre effectue une tournée en Afrique de l'Ouest et met sur le

marché des titres tels Paracommando, Sala noki Pascal, Nkulu Norbert, Succès ya African Jazz, etc. Une année plus tard, tous les musiciens s'en vont pour créer l'orchestre African Fiesta.

Resté seul, avec le soutien de Foster Manzikala, Joseph Kabasele remonte l'African Jazz avec les musiciens de Vox Africa : Jeannot Bombenga, Casino Mutshipule, Damoiseau, Papa Noël, Matthieu Kuka, Nsita Rolly, Alex Mayukuta, Maproco, Michel Sax, etc. Durant près de 7 ans, Grand Kalle et l'African Jazz tiennent le devant de la scène avec des fortunes diverses.

Après la dernière défection de ses musiciens, Grand Kalle se rend à Paris pour une nouvelle expérience avec le groupe African Team composé de Don Gonzalo, Manu Dibango, Edo Clari, Essous, etc. Ils sont rejoints quelques années après par Mujos et Kwamy. Il compose et enregistre des chansons comme Africa mokili mobimba, Cambridge mayi ya piyo, safari muzuri, Discipline KDL, Laurent Fantôme, etc.

De son retour à Kinshasa, il livre sporadiquement quelques concerts avec le G.O. Malebo, l'Ok Jazz et l'orchestre Banninga de Madiata.

Miné par la maladie, Grand Kalle rend l'âme le 13 février 1983 à l'âge de 53 ans.

Herman Bangi Bayo

MERCI A JEAN-PIERRE EALE

Fondateur : EALE KARE - Directeur de la publication : ROMA MASANI

f 450 EGAL 1